



Financé par  
l'Union européenne



## **APPEL A CANDIDATURES**

**Pour recruter cinq équipes de deux facilitateur.trice.s pour renforcer les capacités des étudiants, élèves-fonctionnaires, groupes de jeunes sur le module pluridisciplinaire sur les mécanismes de lutte contre la corruption et de la gestion des finances publiques ainsi que leur contrôle**

### **Contexte**

La Friedrich-Ebert-Stiftung Mali, en partenariat avec le Centre d'Etude et de Réflexion au Mali, recrute six (06) facilitateurs(rices), formateurs(rices) pour l'enseignement d'un module pluridisciplinaire sur les mécanismes de lutte contre la corruption et de gestion des finances publiques ainsi que leur contrôle.

Le contenu du module porte sur les enseignements y compris les bonnes pratiques, informations, textes et/ou leurs processus d'élaboration et les orientations en matière de lutte contre la corruption et de gestion des finances publiques ainsi que les mécanismes de contrôle.

Le module a été élaboré par un groupe d'experts avec des compétences diverses mais complémentaires, composé d'enseignant-chercheurs et de praticiens du domaine de lutte contre la corruption et de bonne gestion des finances publiques. Le module est conçu avec ses outils d'apprentissage de manière à atteindre des objectifs pédagogiques.

A noter que l'enseignement de ce module s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de lutte contre la corruption et pour la bonne gestion des finances publiques (PROLAC-GFP), financé par l'Union européenne.

### **Objectif général**

Ces formations ont pour but de renforcer les compétences des étudiants/ futurs responsables dans les approches et instruments de lutte contre la corruption et de gestion des finances publiques en vue de leur permettre d'être des responsables, champions, de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gestion des finances publiques dans leurs activités professionnelles quotidiennes ou au service de leurs communautés respectives.

## **Méthodologie**

Chaque séminaire sera animé par une équipe de deux (02) facilitateurs qui devront travailler en parfaite harmonie. Pendant que l'un intervient, l'autre assurera la modération.

L'équipe de facilitation doit suivre et respecter les normes pédagogiques édictées par les outils d'apprentissage mis à sa disposition ; et favoriser l'interactivité avec les participants, en illustrant par des exemples de la vie concrète en relation avec les thématiques dispensées. Pour s'assurer d'une meilleure compréhension par les étudiants, l'équipe de facilitation organisera des tests journaliers contenus dans le plan de formation.

L'équipe de facilitation devra suivre les conseils/orientations de l'équipe du projet de manière à atteindre les valeurs cibles et indicateurs de l'activité.

A noter que l'enseignement de ce module s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de lutte contre la corruption et pour la bonne gestion des finances publiques (PROLAC-GFP), financé par l'Union européenne.

## **Groupe cible de la formation**

Les auditeurs sont constitués d'étudiants, élèves-fonctionnaires et de la société civile jeune.

## **Lieu des séminaires**

Les séminaires se tiendront dans les universités publiques ou privées, dans les écoles de formations des élève-fonctionnaires, des auditeurs de justice et des collectivités territoriales.

Quarante (40) séminaires seront organisés à Bamako et dix (10) autres à Ségou. Il appartient à l'équipe de projet de sélectionner parmi les facilitateurs retenus deux (02) facilitateurs par séminaire.

La formation peut être délocalisée à tout autre lieu adapté à la formation.

## **Durée et participation**

Un (01) séminaire dure 3 jours, il commence à 09h et termine à 16h00 avec des pause-café et déjeuner. Au moins, deux (02) séminaires se tiendront par mois et trente (30) participant.e.s prendront part à chaque séminaire.

## **Profil**

Toutes personnes (toutes spécialités) ayant une compétence pédagogique et expérience avérée dans la transmission de connaissance, dans la formation ou dans l'enseignement. Les facilitateur.rice.s ne sont pas obligé.e.s d'avoir des connaissances profondes en matière de lutte contre la corruption ou de la gestion des finances publiques.

Des membres du groupe d'experts ayant développé le module peuvent aussi être sélectionnés pour la facilitation du module.

## Critères et Conditions

Les critères de sélection reposeront sur : l'expérience, les compétences pédagogiques et l'intérêt pour le sujet. Outre, les conditions pour enseigner sont l'expertise dans le domaine de la formation, la motivation et l'enthousiasme pour le sujet

## Honoraires

Les facilitateurs sont rémunérés par séminaire. Les honoraires sont calculés individuellement sur la base des jours de travail qui sont composés des jours de préparation + les jours de séminaires à raison de 183 euro/jour soit 120.000 F CFA/jour. (Voir tableau ci-dessous)

Lieu des séminaires	Nombre de jour de travail (préparation+ les 3jours de séminaires)	Honoraires/jour	Total par facilitateur
Bamako (40 séminaires)	4 jours	183€ soit 120.040 F CFA	732€ soit 480.160 F CFA
Ségou (10 séminaires)	5 jours	183€ soit 120.040 F CFA	915 € soit 600.200 FCFA

## Pour postuler

Veillez envoyer vos candidatures à l'adresse suivante : [info@fes-mali.org](mailto:info@fes-mali.org) avec la mention en objet : **Candidature pour la facilitation du module**. En retour, le module de formation vous sera envoyé pour prise de connaissance et appropriation.

**La date limite de cet appel est fixée au 13 juillet 2023 à 12h00.**

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**